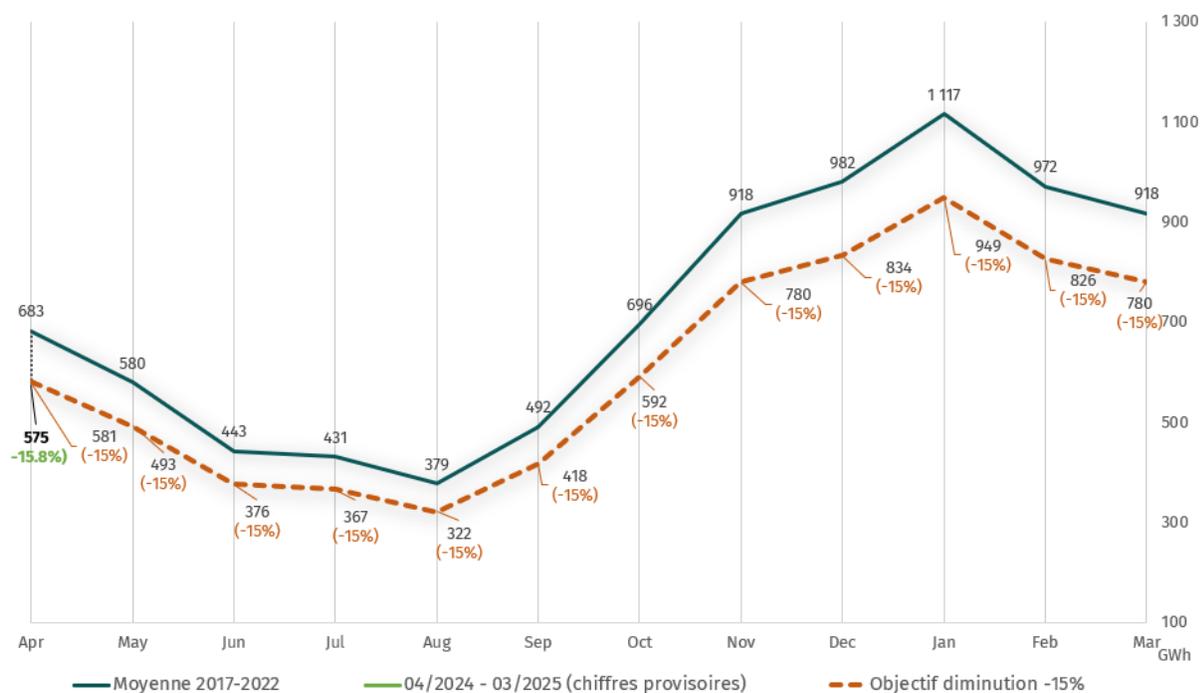


État des lieux des efforts de réduction de la consommation de gaz naturel au Luxembourg en avril 2024

En avril 2024, la réduction de la consommation de gaz naturel correspondait à environ **15,8%** par rapport à la période de référence des années 2017 à 2022, donc une nouvelle fois au-delà de l'objectif de réduction de la demande de gaz naturel des États membres de l'UE.

Consommation de gaz naturel en GWh



Pour rappel, à l'issue de la deuxième période de réduction de la demande de gaz naturel, les ministres de l'Énergie de l'UE ont adopté une recommandation pour continuer à réduire la consommation de gaz naturel d'au moins 15% par rapport à leur consommation moyenne de gaz au cours de la période allant du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2022, et ce jusqu'au 31 mars 2025.

Des conseils pratiques pour faire des économies d'énergie se trouvent sur www.zesumme-spueren.lu.